



# Sainte-Geneviève-des-Bois

Ville de

## Cabinet du Maire

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 11 juillet 2008

**Dossier suivi par :**  
Frédéric Petitta : 01 69 46 80 12

N/réf. : OL/FP/SP/2008-204

**Monsieur Jean Pouch**  
**Président de l'association Démocratie génovéfaine**  
**43, Bis rue du Maréchal Foch**  
**91700 Sainte Geneviève des Bois**

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 juillet dernier, vous avez souhaité me faire part de la composition du bureau de votre association, ce dont je vous remercie.

D'autre part, vous avez souhaité me solliciter afin que votre association puisse bénéficier d'une part, d'un encart dans le guide des services publics et des associations de la ville et d'autre part d'un stand de présentation de votre association lors des journées des associations qui se tiendront les 6 et 7 septembre prochains.

Comme vous le savez très certainement, la municipalité est désireuse de favoriser le dynamisme de la vie associative locale au travers de nombreux dispositifs tels que l'accompagnement dans la conduite de projets, le soutien logistique et financier d'actions spécifiques ou encore comme vous avez pu vous-même le constater, pour la tenue de votre première assemblée générale, par la mise à disposition gracieuse de salles communales.

Toutefois, concernant vos requêtes, je vous informe en premier lieu qu'aucune association ou formation politique ne figure dans le guide des associations de la ville. Je vous précise que cette mesure s'applique également pour la tenue de stand lors de nos journées des associations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

**Olivier LEONHARDT,**  
**Maire,**  
**Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge**